

BEAULIEU-SUR-LOUDON

Mayenne (53)

déjà +
de 30 ans...

Dimanche

7 août 2011

Sur
un site
ombragé

1976

2011

plus de
200000

spectateurs

ont déjà assisté
à ce festival
dans ce village
de 500 habitants

36^e Fête des Moissons

TVMayenne
La télé qui vous ressemble

france
bleu
mayenne

BEAULIEU/LOUDON 53 - JUIN 2011 - Flash n°2

Informations
communales et
associatives

FLASH D'ÉTÉ

Horaires de la déchetterie

Lundi, mardi, mercredi et
vendredi de 13h30 à 18h

Samedi de 9h30 à 12h et de
13h30 à 18h

Fermée le jeudi.

Fermeture de la mairie

pour congés d'été du 8 au 28 août

Permanence :

Lundi 8 Août de 9 h à 12 h

Lundi 22 août de 9 h à 12 h

et mercredi 24 août de 9 h à 12 h

Tel : 02.43.02.11.40

Le flash info est un document élaboré par les membres du Conseil Municipal qui rappelle et informe en quelques lignes les avancées sur les dossiers communaux et les animations dans notre commune.

Je me permets de vous rappeler que nous sommes dans une période de sécheresse et que l'utilisation de l'eau est réglementée par arrêté préfectoral du 25 mai 2011. Soyez donc vigilant : ne pas arroser en journée, pour le lavage des voitures optez pour les stations de lavage qui recyclent l'eau... ainsi vous contribuerez à la préservation de nos sources.

Bonne lecture à tous et bonnes vacances d'été.



INCIVILITÉS

Les lieux publics de la commune (grotte, maison de la moisson, terrain des sports) sont des endroits où chacun et chacune d'entre nous peut s'y promener, pique-niquer ou tout simplement se reposer.

Or, depuis quelques temps ces lieux subissent des dégradations, ce qui est intolérable. D'autant que des bénévoles donnent de leur temps pour entretenir certains de ces lieux, alors respectons leur travail tout simplement. J'en appelle à votre bon sens pour que cessent ces actes qui dégradent notre village.

Toute personne prise sur le fait aura à répondre de ces actes.

BOIS

A cause du danger qu'ils représentent, la totalité des peupliers (42 et 1 aulne) autour de l'étang vont être abattus début septembre par la société Gérard Elagage de Loiron.

Sur place, il restera les têtes et les branches comme bois de chauffage pour toute personne qui nettoiera l'ensemble du chantier aussitôt derrière l'entreprise.

Renseignements à la Mairie.

ASSAINISSEMENT

Des travaux de mise aux normes et rénovations du réseau d'assainissement seront réalisés en fin d'année Rue de Bretagne, Rue de la Moisson, Rue de l'Étang et Rue de la Poste.

Des réunions d'échanges préalables aux travaux seront proposées aux riverains concernés qu'ils soient propriétaires ou locataires.

BOÎTE AUX LETTRES

Pensez à mettre ou remettre vos noms bien visibles sur les boîtes aux lettres si vous voulez recevoir correctement votre courrier, surtout en période estivale où les facteurs remplaçants ne connaissent pas bien tous les foyers.

AGENCE POSTALE

ouverte du 8 au 28 août :

De 10h-12h du lundi au vendredi
samedi 11h-12h

Vente de pain à l'agence
du 8 au 27 juillet

**Consultez le site pour
les sorties ados : ciné,
jeux en réseau, parc
d'attraction...**

APE

L'Association de Parents d'Élèves vous informe qu'elle a ouvert un blog à l'adresse suivante : <http://ape-beaulieu.over-blog.com/>

Vous y retrouverez toutes les informations et photos sur les manifestations organisées passées et à venir. N'hésitez pas à le consulter !

Le Bureau de l'APE vous souhaite de bonnes vacances.



Les CE2, CM1 et CM2, présentant une danse le dernier jour de l'école, aux enfants des classes de Maryvonne et Brigitte.

CLUB DES RETROUVAILLES

Jeudi 28 juillet à 13h30 à la salle des fêtes, nous faisons les bouquets de blé pour décorer les stands à la fête de la moisson, les grandes mains comme les petites sont les bienvenues.

N'oubliez pas le concours de belote du club les samedi 5 et dimanche 6 novembre 2011.

ÉTOILE SPORTIVE

Bonjour à tous, une saison de plus se termine notre équipe A termine 5^e de son groupe en 3^e division de district dans un championnat très disputé puisque 10 points seulement sépare le 1^{er} reléguable au 3^e, notre B qui évoluait en 5^e Division de district, l'année dernière termine 7^e après la fusion du groupe D4 et D5.

Suite au départ de Jean François Delalande, Laurent Hémon entrainera l'équipe A

Concernant notre équipe B, des changements sont à prévoir suite à un manque d'effectifs.

Les enfants nés avant Juillet 2006 peuvent s'inscrire dès la rentrée prochaine. Les entraînements et les matchs sont en entente avec Montjean.

Toutes personnes intéressées pour jouer ou devenir bénévole peuvent contacter Victor Hermagné ou Mickael Verger.

Bonne vacances à tous et à la rentrée.

Le bureau

COMITÉ DES FÊTES

Le 36^{ème} festival de la moisson aura lieu le dimanche 7 août 2011.

A cette occasion, nous vous rappelons qu'un arrêté a été pris par la municipalité le 10 juin 2011 pour interdire la circulation dans tous le bourg le jour de la fête et le stationnement Place de la Poste du 6 au 8 août et Rue de Bretagne la journée du 7 août. Merci par avance de votre compréhension.

La fête mobilise plus de 300 bénévoles le jour même. Nous avons aussi besoin d'aide avant et après la fête.

Et pour le jour de la fête, nous recrutons des enfants pour participer à l'école d'autrefois et des petits danseurs pour les « Graines d'Or »

Quelque soit vos possibilités, n'hésitez pas à vous proposer auprès de la mairie qui fera suivre.



ÉCOLE

Rentrée des classes : lundi 5 septembre à 9h00.

Les enseignantes seront présentes le vendredi 2 septembre.

Une nouvelle enseignante est nommée sur le Poste de Direction. Il s'agit de Céline FOURMONT qui enseignera aux élèves de Cycle 3 (CE2 - CM1 - CM2)

Si vous avez une idée ou souhaitez suggérer un nom pour l'école publique, merci de nous le faire savoir sur papier libre à déposer jusqu'à la rentrée dans la boîte aux lettres de la mairie ou dans la boîte e-mail de la mairie :

mairie.beaulieu-sur-oudon@wanadoo.fr

CANTINE - Garderie

Alexandra Bance occupera le poste d'agent de cantine et de garderie.

Horaires de la garderie 7h - 9h et 16h30 - 19h. le prix du ticket de garderie du matin ou du soir est maintenu à 1.00 € pour la 3^{ème} année consécutive.

Pour l'année scolaire 2011-2012 le prix du repas de cantine scolaire est fixé à 3,10 € vendu par carnet de 10 tickets à la mairie.

Centre de Loisirs Montjean/Beaulieu

Le Centre est ouvert les mercredis et pendant les vacances.

Equipe d'animation :

Directrice : Méline THEBAULT

Animatrices : Linda TOURNEUX et Marie-Line LAIZE

Les dossiers d'inscription sont téléchargeables en ligne sur le site de la commune de Montjean :

 <http://www.mairie-montjean53.fr> (notre site internet étant en cours de restauration)

Téléphone : 02.43.02.99.87

Mail : alsh.inscription.information@gmail.com

Fiscalité

Suite à la réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010, la loi vise la simplification et réduction des structures territoriales. Elle sert aussi à compenser la suppression de la taxe professionnelle, changeant ainsi les bénéficiaires de la taxe d'habitation. Il s'agit d'un transfert de la taxe d'habitation versée auparavant au conseil général vers la commune, c'est pourquoi vous verrez le taux communal passer de 15.95 % en 2010 à 25.02 %. L'état diminuant dans le même temps d'autres dotations communales pour parvenir à un équilibre des recettes communales identiques à l'année 2010.

Pour vous contribuable, ce changement n'a pas d'incidence financière c'est seulement la répartition qui est modifiée.

Recensement

En 2012, tous les habitants de notre commune seront recensés en début d'année.

Un agent recenseur sera recruté pour ce faire, vous pouvez d'ores et déjà proposer votre candidature en déposant en mairie une lettre de motivation et un Curriculum Vitae avant fin septembre 2011.

Rappel CLASSES 1

Le 17 septembre 2011

Les personnes désirant s'inscrire pour les classes 1 ainsi que les classes 0 peuvent encore le faire auprès de
Marie-Claude HIVERT
02-43-02-13-48

BIBLIOTHEQUE :

Ouverte tout le mois de juillet le samedi de 11h à 12h - Rez de chaussée de la mairie.

Au mois d'août possibilité d'y venir aux heures d'ouvertures et/ou de permanences de la mairie.

T.H.T.

Le calendrier provisoire de RTE est fixé comme suit :

- Démarrage des travaux de la ligne en septembre 2011
- Pour le poste une expropriation est en cours pour les 23 hectares inscrits à la déclaration d'utilité publique. Si l'expropriation va à son terme les travaux du poste démarreront en avril 2012, si un accord amiable est trouvé en cours d'expropriation les travaux pourront débuter dès l'accord.

L.G.V.

Le planning général proposé par Réseu Ferré de France et le groupe Eifage qui réalisera les travaux est le suivant :

- Études, concertations & procédures : mai 2011-juillet 2012
- Travaux préparatoires : juillet 2012
- Grands travaux de terrassements : décembre 2012
- Fin des travaux : automne 2016

Guéhardière

Pour répondre aux exigences préfectorales, la voie communale de la Guéhardière est limitée aux véhicules de moins de 3.5 Tonnes depuis le 15 mai 2011. L'état juge en effet le pont fragilisé.

Pour compléter cette précaution, un **Plan Communal de Sauvegarde** est en cours d'élaboration avec la Direction Départementale des Territoires du Sud Mayenne et en collaboration avec les communes de Méral et de Cossé le Vivien.

Dès qu'il sera achevé, il sera consultable en mairie et nous vous informerons par voie de presse.

Un P.C.S. définit sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus (soit pour la Guéhardière : inondation et/ou rupture de digue).